



2ème tournoi nocturne Promotion
Cesson-sévigné
Simple H/D et Double H/D
Vendredi 19 mai 2017
N° d'autorisation : 16.BRET.35/TI.F./005

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

Généralité

- 1/ Le tournoi se déroule suivant le Règlement Général des Compétitions et les règles officielles de Badminton (éditées par la FFBAD).
- 2/ Le tournoi se déroulera le vendredi 19 mai 2017 à partir de 19 heures 30 à la halle des sports de Cesson-Sévigné sur 7 terrains (dont 2 de simples).
- 3/ La gestion du tournoi se fait sur le logiciel BAD+.
- 4/ Le juge Arbitre du tournoi est Mr Guillaume LAMARQUE. Ses décisions sont sans appel.
- 5/ Le contrôle des licences se fera sur POONA et les joueurs devront être en règle, autorisé en compétition senior, et être licencié le jour du tirage au sort.

Tableaux

- 6/ Le tournoi est ouvert aux joueurs cadets, juniors, séniors et vétérans.
 - 7/ Seul les joueurs classés NC, P12, P11 et P10 seront autorisés à participer à cette compétition.
 - 8/ Les tableaux proposés seront : simple homme, simple dame, double homme et double dame.
 - 9/ Le classement des joueurs sera retenu au 4 mai 2017, soit 15 jours avant la date de la compétition.
 - 10/ Les tableaux seront confectionnés selon les cotes des joueurs/paires de manière à respecter l'homogénéité dans les tableaux. Le tirage au sort sera réalisé le mardi 16 mai 2017.
- Le comité d'organisation et le Juge Arbitre se réservent le droit de regrouper, modifier, scinder les séries en cas de nécessité.
- 11/ Les participant(e)s ne peuvent s'inscrire que sur un seul tableau.
 - 12/ Tous les tableaux seront constitués de poules (3, 4 ou 5 joueurs) avec 2 sortants, puis élimination direct en sortie de poules.

Inscriptions

13/ Les inscriptions doivent être parvenues avant le lundi 15 mai à 18h (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : FOUCHER Amandine / 7 square de sendai / 35700 Rennes.

Tout tableau dès lors qu'il sera complet pourra être fermé avant la date limite d'inscription. Le nombre de joueurs/paires pour participer à la compétition étant limité à 50.

Un remboursement des droits d'inscriptions sera accordé pour les forfaits annoncés avant cette date ou pour annulation d'un tableau. En cas de forfait après, il n'y aura remboursement que sous justificatif (certificat médical).

14/ Une préinscription est possible par mail à l'adresse suivante : amandine.f.occ@gmail.com. L'inscription sera prise en compte à la réception du règlement à l'ordre de l' « OCC BADMINTON ».

15/ Le droit d'inscription est de 9€ par personne.

Convocation et pointage

16/ Les convocations seront adressées au responsable indiqué sur la feuille d'inscription par mail et seront affichées sur notre site internet : <http://www.occ-badminton.org/>

17/ Tout joueur doit pointer à la table de marque à son arrivé dans la salle ou au plus tard à l'heure de convocation.

18/ En cas de retard, le joueur doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son 1er match.

19/ Tout joueur connaissant son indisponibilité aux dates du tournoi doit en faire part à l'organisateur au plus vite.

Programmation et déroulement des matchs

20/ Le temps de repos minimum entre deux matchs consécutifs sera de 20 minutes (temps entre la fin du match précédent et l'engagement du suivant).

Ce temps pourra être réduit sur demande des intéressés et avec l'accord du Juge Arbitre.

21/ Les volants officiels de ce tournoi sont les volants plastiques de type MAVIS 300. Ces derniers seront fournis par les organisateurs pour la totalité du tournoi. Les volants plumes sont autorisés si et seulement si tous les joueurs sur le terrain l'acceptent. Aucun volant plumes ne sera fourni pour ce tournoi.

22/ Tout joueur non présent sur le terrain désigné, 5 minutes après l'appel de son match pourra être déclaré forfait sur décision du juge-arbitre.

23/ Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec tous les accessoires utiles à son match.

24/ Dans le cas où les matchs ne sont pas arbitré, ils se dérouleront sur le principe de l'auto-arbitrage.

- 25/ Le plateau de jeu est réservé au juge arbitre, aux organisateurs, aux joueurs, et aux entraîneurs.
- 26/ Les joueurs auront 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match aura été annoncé (tests de volants inclus).
- 27/ Une tenue de badminton conforme aux circulaires F.F.BaD. sera exigée sur le terrain.
- 28/ Tout volant touchant une infrastructure du gymnase (câbles, paniers de basket, ...) sera compté « faute » pendant le jeu et pourra être remis une fois au service.
- 29/ L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier du tournoi. Les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif, les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée.
- L'échéancier n'étant affiché qu'à titre indicatif, le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
- 30/ Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
- 31/ Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avvertir le juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 32/ Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
- 33/ Les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 points.
- 34/ Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

Divers

- 35/ Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou autres incidents.
- 36/ Le comité organisateur se réserve le droit à l'image (photos et films), tout refus devra lui être notifié par écrit.
- 37/ Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
- 38/ Il est interdit de fumer dans la salle.
- 39/ Toute inscription au tournoi implique l'adoption du présent règlement.
- 40/ Le présent règlement sera affiché dans la salle